

Programme de l'UICN au Burkina Faso
01 BP 3133
Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél. : (226) 50 32 85 06 / 50 31 31 54
Fax. : (226) 50 30 75 61
Mail : uicnbf@iucn.org



**LES ORGANISATIONS PAYSANNES FORESTIERES AUTOUR DES
CHANTIERS AMENAGES DES REGIONS DU CENTRE NORD ET DU CENTRE
OUEST : DEGRE D'OPERATIONNALITE ET IMPACTS SOCIAUX DANS LE
CADRE DE LA PHASE DE SORTIE DU PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE
L'ENERGIE (PHASEΩ)**

RAPPORT FINAL

Patrice TOE
Consultant

TABLE DES MATIERES

TABLE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ii
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	iii
RESUME EXECUTIF.....	iv
INTRODUCTION GENERALE.....	1
<i>1. Contexte de l'étude.....</i>	<i>1</i>
<i>2. Objectifs de l'étude.....</i>	<i>3</i>
I. METHODOLOGIE.....	3
<i>1.1 Les opérations de recherche.....</i>	<i>3</i>
<i>1.2 Les outils de collecte.....</i>	<i>4</i>
II. LES RESULTATS DE L'ETUDE.....	6
2.1. Le capital organisationnel : Etat des lieux.....	6
<i>2.1.1 Situation organisationnelle des GGF et UGGF.....</i>	<i>7</i>
<i>2.1.2 Le transport.....</i>	<i>10</i>
<i>2.1.3 La FENUGGF.....</i>	<i>10</i>
2.2 Analyse des capacités et des contraintes.....	11
<i>2.2.1 Les contraintes et insuffisances.....</i>	<i>11</i>
<i>2.2.1.1 Au plan organisationnel.....</i>	<i>11</i>
<i>2.2.1.2 Au plan de la formation.....</i>	<i>12</i>
<i>2.2.1.3 Au plan de la production.....</i>	<i>14</i>
<i>2.2.1.4 Au plan de la commercialisation.....</i>	<i>14</i>
<i>2.2.1.5 Au plan des relations et de la gouvernance.....</i>	<i>15</i>
<i>2.2.1.6 Au plan du genre.....</i>	<i>17</i>
<i>2.2.2 Proposition de stratégies de renforcement des capacités.....</i>	<i>18</i>
<i>2.2.2.1 A l'échelle régionale.....</i>	<i>18</i>
<i>2.2.2.2 A l'échelle nationale.....</i>	<i>19</i>
CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS.....	21
BIBLIOGRAPHIE.....	22
ANNEXES.....	24

TABLE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CAF :	Chantier d'aménagement forestier
CNRST :	Centre national de recherche scientifique et technologique
CVD :	Comité villageois de développement
DRECV/CN :	Direction régionale de l'environnement et du cadre de vie / Centre Nord
DRECV/CO :	Direction régionale de l'environnement et du cadre de vie / Centre Ouest
D.T. :	Directeur technique
EPD :	Equipe pluridisclipinaire
FENUGGF :	Fédération nationale de l'union des groupements de gestion forestière
GGF :	Groupement de gestion forestière
GPC :	Groupement des producteurs de coton
G.V. :	Groupement villageois
GVE :	Groupement villageois d'élevage
O .P. :	Organisation paysanne
OPF :	Organisation paysanne forestière
PASE :	Programme d'appui au secteur de l'énergie
PFNL :	Produit forestier non ligneux
RPTES :	Programme régional pour le secteur des énergies traditionnelles
UGGF :	Union des groupements de gestion forestière
UICN :	Union internationale pour la conservation de la nature

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : Les outils de collecte selon le niveau d'opération.....	4
Tableau 2 : Etat des lieux des GGF de la sous zone de Koriko-Barsalogo.....	7
Tableau 3 : Etat des lieux des GGF de la sous zone de Malou-Yabo.....	8
Tableau 4 : Situation organisationnelle des chantiers du Centre Ouest.....	9
Tableau 5 : Situation des thèmes de formation.....	13

RESUME EXECUTIF

L'étude sur le suivi des impacts sociaux de la phase de sortie du Projet d'appui au secteur de l'énergie (PASE Ω) a été initiée dans le cadre dudit projet. Ce volet vise une meilleure évaluation des impacts sociaux par l'analyse de la capacité de développement des populations riveraines des Chantiers d'aménagement forestiers (CAF).

La présente étude doit permettre au projet :

- ✓ de mieux évaluer des impacts sociaux des interventions sur la capacité de développement du capital social ;
- ✓ de déterminer le rôle du capital social dans la production et la commercialisation des bois et des Produits forestiers non ligneux (PFNL) ;
- ✓ d'identifier les contraintes et les insuffisances à lever ;
- ✓ de faire des propositions de stratégie pour le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des acteurs.

Les enquêtes semi-structurées ont permis de rencontrer des acteurs impliqués dans la filière à savoir la Direction générale de la conservation de la nature (DGCN), les Groupements de gestion forestière (GGF), les Unions des Groupements de gestion forestière (UGGF), la Fédération nationale des unions de groupement de gestion forestière (FENUGGF), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et des personnes de ressource.

Cette étude a porté sur les Directions régionales de l'environnement du Centre Nord (DRECV/CN) et du Centre Ouest (DRECV/CO), conformément aux termes de référence.

Les résultats obtenus au terme de trois sorties de terrains dans chacune des régions peuvent se résumer comme suit :

- ✓ les producteurs sont organisés dans les deux régions pour la protection des ressources naturelles et l'exploitation des ressources. Cependant, la région du Centre Ouest est plus en avance sur le Centre Nord, du fait de sa longue expérience en matière de gestion participative des ressources naturelles. Ce qui fait de la zone

nord plus encline à la conservation plutôt qu'à la production de bois du fait de la faiblesse de ressources ;

- ✓ une non-capitalisation des efforts de renforcement des capacités par la formation des structures organisationnelles due à l'analphabétisme d'une part et à l'instabilité des membres, d'autre part ;
- ✓ les problèmes de commercialisation posés depuis les années 2000, qui concernent les prix du stère, les surcharges des camions transporteurs restent toujours non résolus, compromettant ainsi l'avenir des Organisations paysannes forestières (OPF) ;
- ✓ un dysfonctionnement des structures organisationnelles dû au non respect des textes de fonctionnement, entraînant des questions de mauvaise gouvernance se traduisant le plus souvent par une bureaucratisation des Directions techniques et des instances des structures, un inactivisme de la Fédération nationale des unions de groupement de gestion forestières, etc. ;
- ✓ une implication des femmes dans les structures de base (GGF surtout). Ce qui explique l'existence de GGF mixtes, sans par contre une grande visibilité de leurs actions sur le terrain, due à l'analphabétisme d'une part, et à l'absence de production alternative à la production de bois de feu, d'autre part. On note également une grande présence des jeunes dans les instances des structures organisationnelles.

Au regard des observations ci-dessus mentionnées qui sont détaillées dans le présent rapport, il ressort que la plupart des contraintes ne pourraient être levées sans une lecture claire du rôle et de la place de ses Organisations paysannes forestières (OPF) dans le contexte de la décentralisation. Aussi, recommandons-nous un nouvel ancrage institutionnel de ces structures dans leurs communes d'appartenance et une meilleure capitalisation des efforts de production des différents chantiers forestiers par la valorisation des Produits forestiers non ligneux (PFNL).

INTRODUCTION GENERALE

1. Contexte de l'étude

A la fin de la phase tampon du programme régional pour le secteur des énergies traditionnelles (RPTES) dont l'un des objectifs était d'assurer une évaluation, une capitalisation et une diffusion des résultats et l'élaboration d'un plan d'aménagement participatif des forêts, l'atelier de capitalisation de la composante bois-énergie, tenu en novembre 2004, a relevé de nombreux acquis, mais aussi des insuffisances et des contraintes d'ordre structurel qui se traduisent notamment par :

- 1°) les faiblesses en matière de vision, d'organisation et de gestion financière observées au niveau des Unions de Groupement de Gestion Forestière (UGGF) et des Groupements de Gestion Forestière (GGF) ;
- 2°) le manque d'équité au niveau du dispositif fiscal.

L'atelier a également recommandé la poursuite du projet sous la forme d'une phase de sortie (PASE Ω) à travers des actions à entreprendre dans le court, moyen et long terme et qui concernent (i) les organisations de producteurs et l'organisation des chantiers d'aménagement, (ii) les plans d'aménagement, (iii) le transport, la distribution et la fiscalité.

Cette phase Ω pose les enjeux de la poursuite des activités d'aménagement participatif des forêts dont les résultats des précédentes phases pourraient constituer une passerelle vers des actions plus importantes pour une gestion durable des ressources naturelles. L'objectif à long terme du PASE Ω est d'assurer que le secteur de l'énergie contribue pleinement au développement économique du pays en général et à la lutte contre la pauvreté en particulier. L'appui institutionnel et le volet bois-énergie que comprend la composante bois-énergie du PASE Ω visent respectivement la mise en place d'un cadre réglementaire et fiscal des filières d'approvisionnement en bois-énergie des villes et l'accroissement de la superficie des forêts en gestion durable et partant une augmentation des revenus des acteurs du domaine.

Pour la mise en œuvre de cette phase, l'UICN a entrepris une recherche pluridisciplinaire en vue d'une évaluation des impacts écologiques, économiques et sociaux de la phase tampon. Dans la réalisation de l'étude chaque membre de l'équipe, bien que complémentaire, a un objectif précis. Le présent rapport porte essentiellement sur le volet social.

Au plan social, l'étude est fondée sur le postulat suivant : depuis la mise en place des Chantiers d'aménagement forestiers (CAF), les différentes Organisations paysannes forestières (OPF), que sont les Groupements de gestion forestière (GGF), les Unions des groupements de gestion forestière (UGGF) et la fédération nationale des unions de groupements de gestion forestière (FENUGGF), constituent de nos jours un capital social non négligeable. D'où cette interrogation, qui constitue aussi le fil conducteur de l'étude sur les impacts sociaux : existe-t-il ou non des contraintes à la capitalisation de ces acquis sociaux et humains (en terme de capital humain) à même d'annihiler les actions futures ?

2. Objectifs de l'étude

L'objectif général de l'étude est d'évaluer les impacts sociaux par l'analyse de la capacité de développement des populations riveraines des Chantiers d'aménagement forestiers (CAF).

De façon plus spécifique, il est attendu de l'étude :

- ✓ une évaluation des impacts sociaux des interventions sur la capacité de développement du capital social ;
- ✓ une détermination du rôle du capital social dans la production et la commercialisation des bois et des produits forestiers non ligneux ;
- ✓ une identification des contraintes et des insuffisances à lever ;
- ✓ des propositions de stratégie pour le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des acteurs.

I. METHODOLOGIE

Pour atteindre les objectifs, nous avons procédé par la mise place d'une série d'opérations de recherche et par l'élaboration d'outils de collecte.

1.1 Les opérations de recherche

Au total, 4 grandes opérations de recherche sous-tendent notre méthodologie.

Une première opération de recherche à consister à identifier et à maîtriser les acteurs et structures impliqués tant au niveau central qu'au niveau local. Aussi, sommes-nous intéressé au niveau central et des régions aux structures suivantes :

- ✓ l'UICN ;
- ✓ le Projet RPTES (phases antérieures) ;
- ✓ la Direction générale de la conservation et de la nature (DGCN) et les Directions techniques rattachées ;
- ✓ la Direction régionale de l'environnement et du cadre de vie du Centre Nord (DRECV/CN) et ses partenaires ;
- ✓ la Direction régionale de l'environnement et du cadre de vie du Centre Ouest (DRECV/CO) et ses partenaires.

Au niveau des zones d'intervention, les structures impliquées dans la gestion des unités d'aménagement au Centre Nord et au Centre Ouest ont été nos interlocutrices.

Une deuxième opération a consisté en la maîtrise des modes d'organisation au niveau local. Pour ce faire, nous avons procédé dans les deux régions à :

- ✓ une identification des villages échantillons d'enquête
- ✓ une identification des GGF et UGGF existants ;
- ✓ une identification des personnes de ressources locales influentes (notables, coutumiers, etc.) ;
- ✓ une étude du fonctionnement et du dysfonctionnement des GGF et UGGF ;
- ✓ une observation des modes de production, incluant facteurs de production et rapports sociaux de production ;
- ✓ une observation des modes de commercialisation.

Une troisième opération nous a conduit à l'identification des contraintes d'organisation, de production, de commercialisation et de gestion qui se posent aux différentes structures sur le terrain.

Une quatrième opération nous a permis d'élaborer des stratégies opératoires en vue du renforcement des capacités opérationnelles et des capacités techniques des différentes Organisations paysannes forestières (OPF) autour des chantiers aménagés.

1.2 Les outils de collecte

A chaque opération de recherche, un ou plusieurs outils de collecte ont été élaborés pour l'atteinte des objectifs de l'étude. Le caractère qualitatif des données récoltées dénote de la nature des outils utilisés (Cf. tableau).

Tableau 1 : Les outils de collecte selon le niveau d'opération

Opérations de collecte	Outils de collecte	Echelle
Opération I	compilation de documents entretien semi- directif	Structures et institutions au niveau central DRECV/CN DRECV/CO
Opération II	Entretien collectif Entretien semi directif Diagnostic participatif Focus group Administration de questionnaires	DRECV/CN et CN Villages
Opération III	Entretien collectif Focus group Diagnostic participatif Entretien semi directif	Villages
Opération IV	Focus group	villages

Le Centre Nord est divisé en deux zones d'aménagement forestiers : la zone de Koroko-Barsalogo et la zone de Malou-Yabo. Nous avons enquêté dans les deux zones auprès des structures suivantes :

- ✓ la Direction régionale de l'environnement et du cadre de vie du Centre Nord ;
- ✓ le Poste forestier de Barsalogho ;
- ✓ l'UGGF Neerwata de Korco-Barsalogho ;
- ✓ le GGF Neb laataba de Diblou ;
- ✓ le GGF Baasnéré de Kogyendé ;
- ✓ le GGF Songtaaba de Korco ;
- ✓ le GGF de Malou ;
- ✓ le GGF de Tussun ;
- ✓ le GGF de Rabetenga.

Le foisonnement des Chantiers d'aménagement forestiers dans la région du Centre Ouest justifie le fait que nous ayons des données sur 5 des 7 chantiers que compte la région :

- ✓ Bougnounou-Nébielianayou ;
- ✓ Cassou ;
- ✓ Sylli-Poni-Zawara ;
- ✓ Tiogo ;
- ✓ Nazinon.

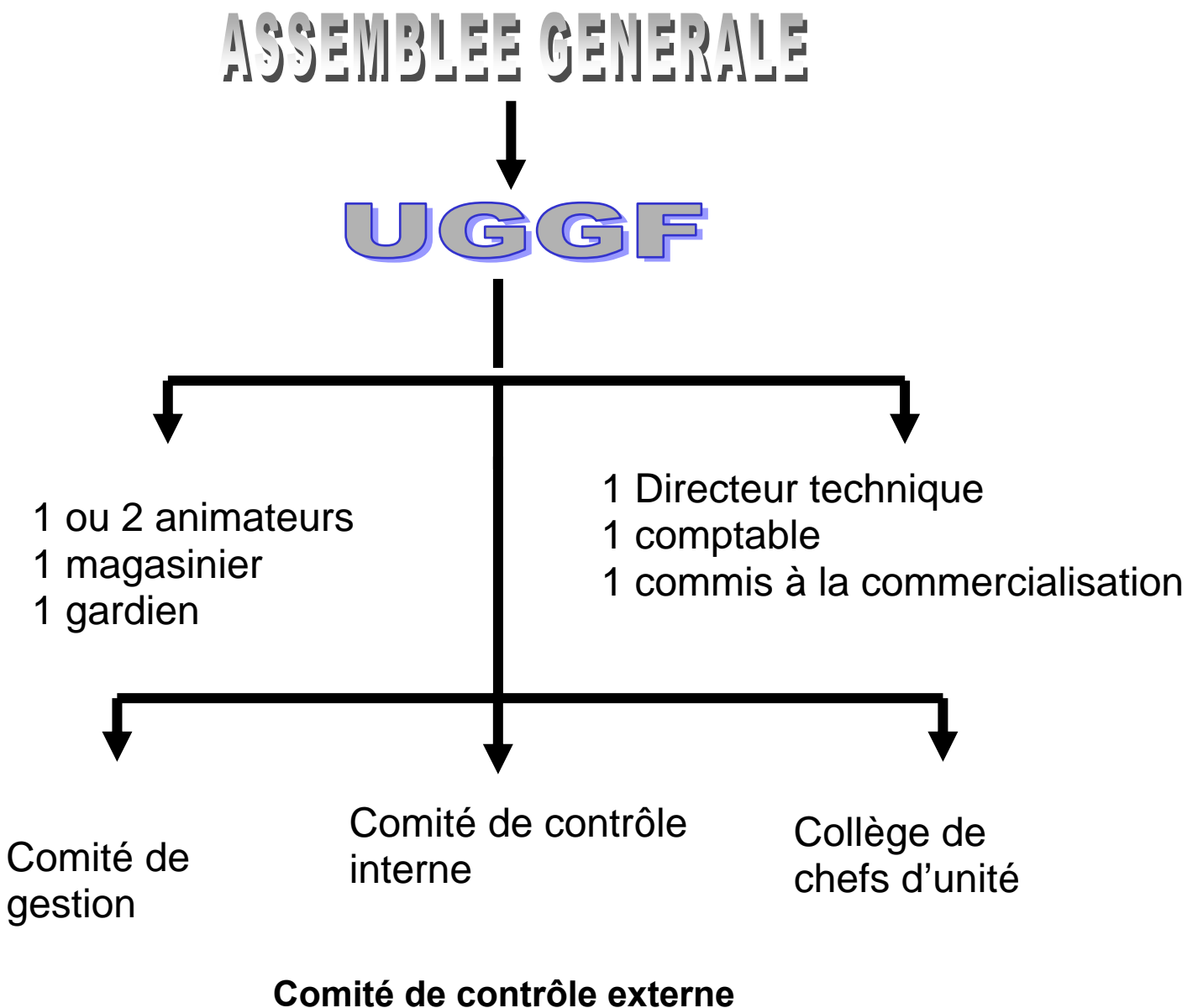
Dans chacun des 5 chantiers, nous avons enquêté auprès de l'UGGF et du GGF Nessadouana de Cassou, du GGF Namarouyan de Bougnounou, de l'UGGF de Sylli-Poni-Zawara, du GGF Noumorouyan de Tita, du GGF Sonoguié de Tiogo et des GGF de Galo et Salimba . Nous avons eu également un entretien avec quelques membres des Directions techniques des chantiers (animateurs, comptables, magasiniers, etc.).

II. RESULTATS DE L'ETUDE

Ils portent sur le capital organisationnel des deux zones, les contraintes et insuffisances, les propositions des stratégies de renforcement des capacités à opérer et les recommandations.

2.1 Le capital organisationnel : Etat des lieux

La description des structures organisationnelles dans les chantiers forestiers a été faite par CEEF/Burkina (2001), puis par Kambou-Honadia et *al.* (2005). De 2001 à 2005, on note que les organisations forestières ont gagné dans leur capacité opérationnelle. La structuration type suivante peut être retenue d'un chantier modèle qu'on peut rencontrer dans le Centre Ouest, excepté le collège des chefs d'unités qui est inexistant de part et d'autre (Cf. Figure).



2.1.1 Situation organisationnelle des GGF et UGGF

La situation dans les deux régions présente une disparité dans la structure des organisations sur le terrain. Si les Organisations paysannes forestières (OPF) du Centre Ouest répondent dans leur grande majorité à la forme de structuration décrite ci-dessus, cela n'est pas le cas dans le centre Nord.

Le Centre nord est divisé en deux zones d'aménagement forestier : la zone de Korko-Barsalogho et la zone de Malou-Yabo. Au total, 19 GGF sont répartis sur les deux zones (Cf. Tableau 1 et 2). Ils sont tous des groupements mixtes avec des effectifs allant de 27 à 110 membres selon le village.

Tableau 2 : Etat des lieux des GGF de la sous-zone de Korko-Barsalogho

Village	Nom du GGF	Nombre de membres	Nature (Masculin, Féminin ou mixte)
Korko	GGF Neer waya	105	mixte
Kogyendé	GGF Baas neéré	35	mixte
Doro	GGF Nabons noogo	45	mixte
Bagmiougou	GGF Zems taaba	110	mixte
Maadu	GGF Bangr nooma	85	mixte
Wabssuia	GGF Pég wendé	77	mixte
Baadnoogo	GGF Zemstaba	60	mixte
Kanguibila	GGF Nog taaba	60	mixte
Diblou	GG Neb lataaba	73	mixte
Tatoukou	En cours de création	103	mixte
Zongo	En cours de création	27	mixte

Tableau 3 : Etat des lieux des GGF de la sous-zone de Malou-Yabo

Village	Nom du GGF	Nombre de membres	Nature (Masculin, Féminin ou mixte)
Malou	GGF Nabons wendé	85	mixte
Nungu	GGF Namanegzanga	37	mixte
Rabètenga	GGF Kiswendé sida	35	mixte
Tussum	GGF Tegawendé	108	mixte
Suri	GGF Yaoobmanegda	36	mixte
Goudren	GGF Pendwende	21	mixte
Tegsagbo	GGF Nabons wendé	30	mixte
Kogyendé	GGF	30	mixte
Komestenga	GGF	-	mixte

Il existe deux Unions dans le Centre Nord. L'une regroupe les GGF de la sous zone de Koriko-Barsalogo, dénomme UGGF Song taaba, et l'autre regroupe les GGF de la sous zone de Malou-Yabo.

Dans le Centre Ouest, on dénombre 7 chantiers forestiers, 230 GGF répartis entre 9 UGGF. Excepté les deux Unions des deux chantiers forestiers du Sud Ouest Sissili et de l'Union du chantier forestier de Tiogo qui sont sous le contrôle et l'assistance technique du Service forestier, toutes les autres UGGF disposent d'une Direction technique (Cf. Tableau 4).

Tableau 4 : Situation organisationnelle des chantiers du Centre Ouest

	CAF						
	Bougnounou-Nebielianayou	Cassou	Nazinon	Sapouy Bieha	Sylli-Pouni-Zawara	Sud-Ouest Sissili	Tiogo
Provinces couvertes	Ziro, Sissili	Ziro	Ziro	Ziro, Sissili	Sanguié, Sissili	Sissili, Sanguie	Sanguié
Départements couverts	Bougnounou, Dalo, Nébièlianayou	Cassou, Gao, Bakata	Sapouy, Douougou (Bazéga)	Sapouy, Bieha, Cassou	Sylli, Pouni, Zawara	Tô, Léo, Boura, Niabouri	Ténado, Kyon
Nombre de villages	30	27	26	35	53	55	14
Date de création	1991	1990	1987	1994	1994	1994	1993
Date d'autonomisation	2002	2002	2002	2002	2002	2002	2004
Siège UGGF	Bougnounou	Cassou	Rakaye	Sapouy	Tita	Léo	Tiogo
Nombre d'UGGF	01	01	01	01	02	02	01
Nombre de GGF	30	24	28	35	53	55	15
Poste de commercialisation	Sala, Godé	Sala, Kokologho	Rakaye	Sapouy,	Tita, Sala, Ladjo	Léo, Neboun, Sala	Tiogo
Direction technique	1 DT 1 Commis 2 animateurs 1 comptable 1 gardien	1 DT 2 Commis 1 animateur 1 comptable 1 gardien	1 DT 1 Commis 1 animateur 1 comptable 1 gardien	1 DT 1 Commis 1 animateur 1 gardien	1 DT 2 Commis 2 animateurs 1 gardien	1 gardien G/DP (Forestier)	G/SRE (Forestier)

2.1.2 *Le transport*

Le transport du bois à partir des chantiers est assuré par un groupe d'acteurs appelés « transporteurs » et sont regroupés à travers une Union des grossistes transporteurs basée à Kaya. Mais en réalité, le niveau d'organisation de ces groupements est très faible sur le terrain. La ville de Kaya est ravitaillée par des charretiers.

Dans le Centre Ouest, la ville de Koudougou, reste également ravitaillée par des charretiers. Le niveau d'organisation des transporteurs reste également faible dans cette région.

Dans les deux régions, les moyens de transports sont toujours ceux décrits par l'étude CEEF/Burkina en 2001 : les piétons, les vélos et motocyclettes, les charrettes, les camionnettes et les camions et autres véhicules. L'enlèvement du bois dans les deux régions reste l'activité principale des grossistes transporteurs de bois regroupés en Groupement TIIS LA VIM à Ouagadougou.

2.1.3 *La FENUGGF*

L'ensemble des Unions de groupement de gestion forestière a fédéré en une Fédération nationale dénommée FENUGGF en 2003. Le siège est basé provisoirement à Ouagadougou. Il est dirigé par M. Poko KONSIEGA., actuel Président de l'UGGF de Nazinon.

La FENUGGF a acquis un terrain dans la ville de Koudougou pour l'implantation prochaine de son siège. La fédération a bien fonctionné les deux premières années grâce à un soutien de l'Ambassade du Danemark d'un montant de 250 000 F cfa par an. De nos jours, les activités de la fédération ne sont pas très visibles sur le terrain. Ce qui fait qu'elle est beaucoup prise à partie par la plupart des Unions. Seules quelques UGGF du Centre Ouest (Nazinon, Sapouy-Biha, Cassou, Bougnounou et Tita) et une Union de l'Ouest (Kadomba) sont à jour de leurs cotisations. Par exemple, aucune Union du Centre Nord ne paye de cotisation.

Cependant, la FENUGGF demeure aujourd'hui la véritable interlocutrice de l'Etat et des partenaires notamment sur les questions qui ont trait aux CAF, avec le risque qu'elle serve

le plus souvent d'aval à certaines décisions sans avoir les moyens de défendre les intérêts de ces membres.

2.2 Analyse des capacités et des contraintes

L'analyse des capacités procède non seulement du constat général de ce qui existe sur le terrain dans les deux centres, mais aussi de l'appréhension de leur état de fonctionnement réel. Cependant, après quelques années d'expérience de fonctionnement, on pourrait évaluer les capacités opérationnels des acteurs à l'échelle de :

- ✓ l'organisation ;
- ✓ la formation ;
- ✓ la production ;
- ✓ la commercialisation.

Ces quatre dimensions ont constitué, depuis l'autonomisation des chantiers, l'ossature sur laquelle les différents programmes ont bâti la capacité de développement du capital social. De nos jours, la question de la durabilité des actions entreprises et le contexte politique actuel nous conduisent à introduire ici deux autres dimensions : le genre et la gouvernance.

Si en matière de capacités de développement de capital social chaque région présente sa spécificité, les contraintes à la capitalisation des acquis à lever, pour des impacts plus importants et durables au niveau des bénéficiaires, sont à envisager sur le plan global. Les informations recueillies auprès de Responsables de l'environnement du Centre Ouest et du Centre Nord, nous ont permis de faire la situation organisationnelle sur le terrain.

2.2.1 Les contraintes et insuffisances

2.2.1.1 Au plan organisationnel

Il ressort que dans le Centre Nord, le niveau de dynamisme des structures organisationnelles est très faible. Cette faiblesse des capacités organisationnelles est due notamment au faible niveau des aménagements forestiers dans la zone.

On note, cependant, un certain engouement des populations pour la préservation de leur environnement se traduisant par l'existence dans la quasi-totalité des villages d'un GGF.

Nous avons pu noter la naissance de nouveaux GGF dans les villages de Tatoukou et de Zongo. Cependant, cet engouement peut cacher une simple volonté de regroupement des populations en attente d'une aide quelconque d'éventuels partenaires. Tout le monde veut être membre d'un groupement et chaque village veut en créer. Les effectifs des GGF sont tellement pléthoriques, si bien que dans certains groupements, les membres ignorent le plus souvent le nom de leur Président et les noms des membres du bureau du GGF. Bien souvent, les membres des GGF ne se connaissent pas entre eux. Certains membres de GGF ignorent même l'existence de leur UGGF.

Dans le Centre Ouest, on note un niveau assez élevé des GGF et des UGGF du point de vue organisationnel. Cela est dû aussi à la longue expérience de la zone en matière de gestion participative d'aménagements forestiers.

Dans tous les cas, le constat général est qu'à la typologie des exploitants forestiers dressée par CCEF/Burkina en 2001, nous pouvons ajouter aujourd'hui les UGGF, la FENUGGF. Ce qui montre qu'il y a eu une amélioration considérable dans la capacité d'organisation des acteurs tant au Centre Nord qu'au Centre Ouest et même sur le plan national.

2.2.1.2 Au plan de la formation

Les GGF ont bénéficié d'une panoplie de formations dans chaque région.

Dans le Centre Nord, en dépit des quelques formations reçues jusque-là sur des thèmes comme l'artisanat, les techniques de saignée sur la gomme, les techniques de pépinières, et des voyages d'études, le niveau de formation reste faible dans l'ensemble. Les membres des GGF sont pour la plupart analphabètes de part et d'autre.

Tableau 5 : Situation des thèmes de formation

Thèmes de formation et de sensibilisation	Région	
	Centre Nord	Centre Ouest
Alphabétisation	GGF	GGF
Gestion coopérative	UGGF	UGGF
Technique de coupe pour moniteur	GGF	GGF
Apiculture	GGF et UGGF	GGF et UGGF
Pépinière	GGF	GGF
Diguettes et exploitation forestière	GGF	GGF
Formation en production de charbon avec la meule casamançaise	GGF	-
GPS	Forestiers	Directeurs techniques
Voyage d'études	GGF et UGGF	GGF et UGGF
Confection de chaise	GGF	
Cordons pierreux	GGF	GGF
Collecte de semences	GGF	GGF
Semis direct	GGF	GGF
Feux précoces	GGF	GGF
Pare-feux	GGF	GGF
Plantation d'arbres	GGF	GGF
Fauche de fourrage	GGF	GGF
Commercialisation du bois	GGF	Commis de commercialisation

Ce qu'il faut noter dans l'ensemble, c'est que ces formations ne sont pas assez capitalisées. D'abord, les différentes formations ont ciblé pour la plupart les membres des bureaux de l'Union ou des Groupements. Ensuite, au renouvellement des structures, les anciens membres, le plus souvent, ne se montrent plus actifs. Ce désintéressement, voire abandon, dans certains cas, ne permet pas une capitalisation des compétences et des expériences. Enfin, cette situation entraîne une répétition des thèmes de formation à l'endroit, chaque fois, des nouveaux membres de bureaux. Les structures organisationnelles souffrent beaucoup de problème de gouvernance.

L'analphabétisme explique en grande partie le manque de capitalisation des formations surtout en gestion des fonds des différentes UGGF. Ce qui explique que dans certains GGF, les documents comptables soient mal tenus. Les rapports et les procès verbaux des rencontres ne sont jamais tenus. Il nous semble que les outils sur la gestion administrative et sur la gestion financière élaborés par le Bureau d'études GGY-Consult en 2004 ne sont assez capitalisés en faveur des acteurs de la filière.

2.2.1.3 Au plan de la production

Dans le Centre Nord, les dernières activités de production de bois ont été arrêtées du fait de problèmes de stérage du bois. Ce différend qui existe aujourd'hui entre transporteurs et les GGF sur le stère du bois n'est pas encore résolu dans la zone. Aussi, les producteurs de bois ne sont-ils pas prêts à produire du bois parce que, pensent-ils, ils se feraient arnaquer par les transporteurs. Dans la plupart des GGF du Centre Nord, il manque le petit matériel de production (charrette, brouette, etc.).

Au Centre Ouest, l'un des problèmes évoqué est que les Unités d'exploitation sont en fin de révolution. Ce qui poserait pour les années à venir un manque à gagner notamment en quantité de bois.

Dans les deux centres, on note une absence de diversification de la production. Au Centre Ouest, par exemple, l'accent est mis surtout sur le bois. Malgré l'importante potentialité de la région en apiculture et dans les produits forestiers non ligneux (fruits sauvages surtout), la seule source d'approvisionnement des Unions et GGF reste le bois de chauffe. La seule expérience apicole constatée à Bougnounou de par le passé cache mal l'impérieuse nécessité de rechercher d'autres activités productrices alternatives dans les chantiers. Au Centre Nord, l'absence de la ressource bois et l'inexistence de ressources alternatives, fait des chantiers des sites improductifs.

2.2.1.4 Au plan de la commercialisation

En dehors du Centre Nord où le niveau organisationnel est faible, au Centre Ouest l'existence des Directions techniques dans la plupart des chantiers et leur expérience dans l'autonomisation, (bien que cette autonomisation, aux dires de certains GGF, ait intervenue

trop tôt sans que tous les GGF y soient préparés), la commercialisation semble être aujourd'hui une routine pour les différents chantiers. Chaque chantier dispose d'un commis de commercialisation et des initiatives sont prises dans certains chantiers pour palier les fraudes en créant des postes de commercialisation complémentaires (comme à Sylli-Pouni-Zawara) ou en recrutant des commis de commercialisation.

L'activité de commercialisation est devenue une routine aujourd'hui pour les différents commis de commercialisation sur le terrain qui s'acquittent bien de leur devoir, grâce aux différentes formations reçues. Tous les autres problèmes de commercialisation évoqués sont ceux déjà connus et inhérents à la filière, à savoir :

- ✓ faiblesse de prix d'achat au producteur ;
- ✓ surcharge des camions ;
- ✓ non enlèvement du bois dans certains chantiers (Tiogo et Sylli-Pouni-Zawara par exemple) entraînant le pourrissement du bois en brousse et par conséquent une perte pour les producteurs.

2.2.1.5 Au plan des relations et de la gouvernance

Le problème aujourd'hui dans ces chantiers est beaucoup plus un problème de gouvernance. Cela se traduit la plupart du temps par :

- ✓ le non respect des textes de fonctionnement des groupements et des Unions : assemblées non tenues régulièrement, rapports non tenus, structures non renouvelées (la plupart des groupements sont restés pendant longtemps sans renouvellement). Lorsque le renouvellement est fait, comme c'est le cas ces trois derniers mois dans certains GGF, c'est toujours le même bureau qui est reconduit et au pire des cas, cela intervient sur fond de divergences et de querelles entraînant désertion, abandon des groupements. C'est la cohésion du groupement qui en souffre avec l'arrivée souvent de nouveaux membres. Nous avons pu constater à Bougnounou et à Tiogo des nouveaux Secrétaires de nouveaux bureaux qui n'ont jamais disposé de documents du groupement depuis le renouvellement ;
- ✓ le non fonctionnement du contrôle interne dû à la méconnaissance des textes ou aux trafics d'influence de certaines Directions techniques ou de certaines UGGF;

- ✓ le non fonctionnement du contrôle externe. Le contrôle externe ne fonctionne que pour sanctionner en cas de dysfonctionnement constaté ou avéré dans un CAF, au lieu de prévenir les dysfonctionnements par un suivi régulier, comme le stipule le texte de fonctionnement. Cette situation d'inertie explique en partie les malversations financières constatées dans certaines Unions au Centre Ouest ;
- ✓ les mauvais rapports avec l'administration centralisée et décentralisée. On note effectivement, surtout dans la plupart des UGGF du Centre Ouest où les choses semblent bien fonctionner, un véritable flou dans la hiérarchie de la gestion de CAF vis-à-vis soit de la Direction régionale, soit des structures décentralisées, se traduisant le plus souvent par des ponctions économiques diverses : contributions au financement des budgets programmes des services forestiers, prélèvement des taxes de stationnement, cotisations diverses pour les manifestations et rencontres à la Préfecture ou au Haut commissariat, sollicitations diverses par des présidents de cadres de Concertation technique provinciaux (CCCTP), etc.) ;
- ✓ un manque de clarté dans la fonction et le rôle de la Brigade de contrôle tant du côté des Directions régionales de l'environnement que du côté des Unions. Les Unions dénoncent les saisies diverses de bois, des réprimandes de tout genre. Par exemple tout chargement de karité est réprimandé sans chercher à savoir si la coupe respecte les normes ou pas. Cet état de fait est la résultante d'une tendance à un commandement unique, qui échappe souvent aux Directeurs régionaux ;
- ✓ une bonne cohabitation avec toutes les autres OP (la plupart des membres des GGF et UGGF sont en même temps membres des OP comme GV, GVE, GPC, etc.) ;
- ✓ des rapports avec la FENUGGF qui ne sont pas encore bien compris des différentes Unions et des GGF (inefficacité, non prise en compte des intérêts des UGGF, bureaucratisation, etc.) ;
- ✓ le bicéphalisme de certaines Unions (CAF de Sylli-Pouni-Zawara par exemple) entraînant souvent un problème dans les prises de décision et un manque d'harmonisation des activités ;

- ✓ l'inexistence de Directions techniques dans les chantiers du Centre Nord. Par contre dans le Centre Ouest, où ces Directions techniques existent, nous avons constaté une absence des Directeurs sur les Chantiers pendant notre séjour. S'il est vrai qu'il n'existe pas d'infrastructures d'accueil adéquates pour ce personnel technique, leurs absences répétées et prolongées des chantiers pourraient porter un coup au bon fonctionnement de ceux-ci. Dans la plupart des chantiers, les Directeurs techniques s'occupent des tâches de routine. Aucune tâche de conception n'a été observée.

2.2.1.6 Au plan du genre

Sur les deux zones les femmes participent aux activités de productions forestières. La plupart des groupements rencontrés sont des groupements mixtes. Par contre, elles sont rarement membres des instances du GGF. Sauf à Bounounou, par exemple, où le GGF et l'UGGF sont dirigées par une femme. En plus de la production du bois (ramassage de bois, mise en stère, collecte de semences, semis, etc.), elles s'occupent essentiellement de la collecte de Produits forestiers non ligneux (PFNL).

On note cependant une absence de visibilité de leurs actions sur le terrain, due au fait qu'il n'existe pas d'activités génératrices de revenus qui pourraient bien les occuper. Dans les deux zones, la contrainte principale des femmes n'est pas l'accès à la ressource, mais est plutôt un problème d'organisation et de manque d'opportunité. Certes, nous avons pu noter la participation de certaines femmes à des séances d'alphabétisation en langue nationale. Dans la plupart des chantiers, les femmes ont accès à la forêt et aux ressources forestières. Mais le manque d'opportunité en termes de ressources disponibles limite leurs actions sur le terrain. La collecte des PFNL reste marginale dans beaucoup de chantiers et cela est dû au fait de leur non valorisation.

L'engouement pour des jeunes dans la protection de l'environnement, par leur implication dans les GGF, constaté à Cassou et à Tita par exemple, montre l'intérêt que toutes les couches sociales portent à l'activité de production forestière.

2.2.2 Proposition de stratégies de renforcement des capacités

En rappel, les principes de base qui conditionnent l'aménagement durable des forêts au Burkina Faso commandent qu'il soit :

- ✓ participatif ;
- ✓ décentralisé ;
- ✓ créatif d'emplois et de revenus stables en milieu rural ;
- ✓ contributif au développement local et partant à la lutte contre la pauvreté.

Aussi, les perspectives sont-elles à entrevoir à l'échelle régionale et nationale.

2.2.2.1 A l'échelle régionale

Comme nous l'avons signalé plus haut, on observe une disparité du point organisationnel à l'échelle des deux régions. Le constat est qu'il faut du temps pour que le Centre Nord atteigne le niveau du Centre Ouest. Aussi, serait-il illusoire de chercher à comparer les deux régions, car les ressources ne sont pas les mêmes. Plusieurs facteurs expliquent en effet les écarts dans l'organisation :

- ✓ les chantiers du Centre Ouest ont appartenu pendant longtemps à des zones aménagées pour la production de bois de feu. Il s'agit des forêts classées ou protégées pour la production de bois énergie ou de plantation industrielle. C'est dans ces zones qu'il y a eu le début d'organisation des producteurs chargés d'organiser la coupe et la vente de bois et dont les GGF et les Unions en sont une émanation ;
- ✓ les chantiers du Centre Nord, sont restés zones non aménagées où la gestion de bois n'était pas rationnelle, car sans organisation des producteurs, l'exploitation étant assurée par des producteurs individuels.

L'engouement, aujourd'hui autour de la protection de la ressource dans les deux régions recommande également que des mesures soient prises.

Ainsi, au Centre Nord, il est importe beaucoup :

- ✓ de mettre l'accent sur le renforcement des capacités des GGF et des UGGF et non sur l'exploitation de la ressource bois. Ceci doit se faire par la formation et

la sensibilisation, en mettant surtout l'accent sur les femmes, parce qu'elles sont les principales actrices dans la production des PFNL ;

- ✓ de rechercher des ressources forestières alternatives en valorisant par exemple l'apiculture, les PFNL comme *Vitellaria paradoxa*, *Acacia macrostachia*, *Saba senegalensis*, etc. ;
- ✓ équiper les GGF en petit matériel roulant pour une intensification de la production de ces productions alternatives.

Au Centre Ouest, l'analphabétisme des acteurs annihile quelque peu les efforts des acteurs. Aussi, est-il impératif de mettre l'accent toujours sur l'alphabétisation des membres des GGF et des UGGF. Les outils de formation élaborés en 2004 par GGY-Consult nous semblent très peu exploités dans le cadre de la formation des acteurs. Ces différents outils pourraient être exploités en langue nationale et être administrés aux acteurs.

2.2.2.2 A l'échelle nationale

Il y a nécessité :

- ✓ de mettre en place un plan d'action pour la gestion décentralisé des ressources forestières. Ce qui suppose que les GGF et les UGGF en tant qu'organisation doivent être revus du point de vue de leur ancrage institutionnel. On pourrait s'interroger désormais sur le rôle des GGF dans les Comités villageois de développement (CVD) ;
- ✓ d'instaurer une politique de valorisation des Produits forestiers non ligneux. L'on pourrait penser à une collaboration avec le Département de la Technologie alimentaire (DTA) du Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST), dans le cadre d'un protocole de recherche dans le domaine. Les résultats de recherche de ce Département sur les fruits sauvages dans le cadre du Projet fruits sauvages sont à valoriser ;
- ✓ la décentralisation et la création des communes a mis certains chantiers à cheval entre plusieurs communes, d'où la nécessité de ré-délimiter et de

cartographier les limites des massifs forestiers afin d'avoir des limites plus précises ;

- ✓ de redynamiser la FENUGGF afin qu'elle puisse jouer son rôle non seulement de sensibilisation et d'information auprès de ces membres mais aussi et surtout de défense de leurs intérêts.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'étude sur le volet social de l'Equipe pluridisciplinaire (EPD) de l'UICN a permis de saisir le niveau de performance des structures organisationnelles et de comprendre leur degré d'opérationnalité et des impacts / effets réels du PASE sur les différentes structures. Il ressort que le modèle actuel d'organisation (GGF, UGGF, FENUGGF, etc.) découle des efforts déployés depuis le projet BKF (1991-1998), puis, plus tard le Projet RPTES (1998-2005) en passant par la Phase tampon. Aujourd'hui, l'approche GGF semble être bien assimilée par les populations riveraines des chantiers forestiers.

Le faible niveau des ressources dans le Centre Nord s'explique par la faiblesse de la ressource. Mais en dépit de cette faiblesse, on note une adhésion au GGF et à l'UGGF et le renforcement des capacités se poursuit pour leur opérationnalisation. Des efforts sont faits dans ce sens. Cependant, un meilleur renforcement des capacités de développement des Organisations paysannes forestières (OPF), doit tenir compte du contexte actuel de décentralisation du pays. Aussi, recommandons-nous :

- ✓ la poursuite des renforcements des capacités opérationnelles des OPF du Centre Nord, tout en mettant l'accent surtout sur la formation, la sensibilisation et non sur la production ;
- ✓ la mise en place d'un plan de gestion décentralisée des ressources naturelles, par un nouvel ancrage institutionnel des OPF. Ce qui nécessiterait une ré-délimitation des limites des massifs forestiers et une implication des communes dans la gestion participative des ressources naturelles. L'implication des GGF dans les CVD pourrait leur offrir d'autres sources de financement ;
- ✓ une valorisation des Produits forestiers non ligneux (PNFL), en collaboration avec le Département de technologie alimentaire (DTA) du CNRST, par la recherche et la transformation des produits ;
- ✓ un renforcement des capacités de développement des structures existantes, surtout des femmes par la formation et par l'octroi de petits matériels de travail. Une traduction des outils de formation élaborées par GGY-Consult et administrés aux différents acteurs ;
- ✓ une redynamisation de la FENUGGF, en lui apportant les appuis nécessaires à la conduite de ses activités sur le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

- CEEF/BURKINA FASO, 2001, Etude sur la filière commerciale du bois-énergie au Burkina Faso, Ministère des Affaires étrangères du Danemark, Rapport final, 99p. + Annexe
- KABORE C., 2001, Les acteurs de la filière bois énergie dans le contexte de la libéralisation des prix du bois et de la décentralisation, Communication à l'atelier bois énergie dans le contexte des prix du bois et de la décentralisation au Burkina Faso, 18p.
- KAMBOU-HONADIA C., OUEDRAOGO M., YARA E., COMPAORE Z., 2005, "*Les chantiers d'exploitation forestière de Bougnounou-Nébielianayou, Yabo et Korko-Barsalgho (Burkina Faso)*", in OUEDRAOGO K, SOMDA J., TAPSOBA I., NIANOGO A., (Edité par) Energie traditionnelles au Burkina Faso : étude sur le bois, UICN, Bureau national du Burkina Faso, pp.11-22.
- MECV, 2007, Politique environnementale de la région du Centre Ouest, Ministère de l'environnement et du cadre de vie, Direction régionale de l'environnement et du cadre de vie du Centre Ouest, 17p. + Annexes
- MECV, 2006, Suivi des chantiers d'aménagement forestiers des régions du Centre Ouest et du Centre Nord : Rapport de synthèse des travaux de restitution des résultats avec les différents acteurs, Ministère de l'environnement et du cadre de vie, Direction des forêts, 14p
- MECV, 2004, Rapport de l'évaluation des chantiers d'aménagement forestier du Centre Ouest, Ministère de l'environnement et du cadre de vie, Direction des forêts, 25p.
- MECV/UICN, 2006, Rapport de synthèse de l'atelier de démarrage des activités de la composante bois-énergie du PASE Ω, Ministère de l'environnement et du cadre de vie, l'Union Mondiale pour la conservation de la nature, Koudougou, 11p.+ Annexes.
- OUEDRAOGO, E., 2004, Rapport de formation « Rôle et responsabilité des membres GGF et UGGF », « Gestion participative et gestion financière » dans les régions du Centre Ouest et du Centre Nord », Rapport de formation, GGY-Consult, 32p.

- OUEDRAOGO K., 2001, La gestion des chantiers d'aménagement : contribution, acquis, insuffisances et perspectives des zones forestières aménagées et non aménagées, Communication à l'atelier national de réflexion sur la filière bois-énergie dans le contexte des prix du bois et de la décentralisation au Burkina Faso, 12p.
- OUEDRAOGO K, SOMDA J., TAPSOBA I., NIANOGO A., 2005, Energies traditionnelles au Burkina Faso : étude sur le bois, UICN, Bureau national du Burkina Faso, 187p.
- UICN, 2006, Projet d'appui au secteur de l'énergie du Burkina Faso Phase de sortie (PASEΩ) : Appui à la mise en œuvre du PASE Ω, Union mondiale de la conservation de la nature, 19p.

ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'enquête**EVALUATION DES IMPACTS SOCIAUX GUIDE D'ENTRETIEN (DRECV)**

Nom de la région :

- Identification des GGF (listing)
 - o Date de création
 - o Date d'autonomisation
 - o Nombre de membres
- Identification des UGGF (listing)
 - o Date de création
 - o Nombre de membres
 - o Personnel
- Identification des Groupements de grossistes transporteurs (listing)
 - o Date de création
 - o Nombre de membres
- Quelles sont les contraintes organisationnelles rencontrées ?
- Quelles sont les contraintes de production ?
- Quelles sont les contraintes de commercialisation ?
- Quelles sont les contraintes de gestion ?

EVALUATION DES IMPACTS SOCIAUX GUIDE D'ENTRETIEN (GGF)

- Nom de la région :
- Nom du village :
- Nom de la sous - zone :
- Nom du GGF :
- Date de création :
- Nombre de membres (Femmes/hommes) :
- Formations reçues :

Thème de la formation	lieu	Période et durée	Qui a suivi ?	Par qui ?

- Fonctionnement (Statut, règlement intérieur, PV, Rapports)

- Activités menées durant la phase Tampon ?

- Identification des réalisations socio-économiques

Nature	Dates de réalisation	Coûts de réalisation	Bénéficiaires

- Quelle sont vos rapports avec l'UGGF ?

- Quelles sont les contraintes organisationnelles rencontrées ?

- Quelles sont les contraintes de production ?

- Quelles sont les contraintes de commercialisation ?

Quelles sont les contraintes de gestion ?

EVALUATION DES IMPACTS SOCIAUX GUIDE D'ENTRETIEN (UGGF)

- Direction régionale de :
- Nom du village :
- Nom de la sous - zone :
- Nom de l'UGGF :
- Date de création :
- Nombre de membres (femmes/hommes) :
- Y a-t-il un Directeur technique ? (Entretien avec le Directeur)
- Si oui, depuis quand ? Quel niveau ? Que fait-il ?
 - Y a-t-il un Animateur ? (Entretien avec l'Animateur)
 - Si oui, Depuis quand ? Quel niveau ? Que fait-il ?
 - Y a-t-il un comptable ? (Entretien avec le comptable)
 - Si oui, depuis quand ? Quel niveau ? Quel est son rôle
 - Y a-t-il un commis de commercialisation ? (Entretien avec le commis)
 - Si oui, depuis quand ? Quel niveau ? Quel est son rôle
 - Y a-t-il un magasinier ou un gardien? (Entretien avec le magasinier)
- Si oui, depuis quand, Quel niveau ? Quel est son rôle ?
 - Quelles sont les relations avec les autres OP (GVA, GVE, GPC, CVGT, etc.) ?

Quelles sont vos relations avec les autorités traditionnelles ?

- Quelles sont vos relations avec les autorités des structures décentralisées (maires, conseillers, etc.) ?

Organisation de l'UGGF

- Comité de gestion (composition, fonctionnement)
- Comité de contrôle (Composition, fonctionnement)
- Collège de chefs d'unité (composition, fonctionnement)

- Assemblée générale (statuts, règlement intérieur, fonctionnement, PV et Rapports)

- Formations spécifiques

Démembrement concerné	Nature de la formation	Période et lieu	Par qui ?

- Identification des réalisations socio-économiques

Nature	Dates de réalisation	Coûts de réalisation	Bénéficiaires

- Quelles sont les contraintes organisationnelles rencontrées ?

- Quelles sont les contraintes de production ?

- Quelles sont les contraintes de commercialisation ?

- Quelles sont les contraintes de gestion ?

EVALUATION DES IMPACTS SOCIAUX GUIDE D'ENTRETIEN (Groupement des grossistes transporteurs)

- Direction régionale de :
- localisation :
- Nom de la sous - zone :
- Nom du groupement :
- Date de création :
- Nombre de membres (femmes/hommes) :
- Activités menées
- Rapports avec les GGF et les UGGF

- Etes-vous constitué en union ?

Si oui, Nom, date de création, nombre des membres, objectifs, activités menées ?

- Difficultés rencontrées

Annexe 2**Calendrier des missions de terrain du volet social**

Région	Activités	Chantiers	Période
Centre Nord	Exploration	Kaya	26 au 27 septembre 2007
Centre Ouest	Exploration	Koudougou	27 au 28 septembre 2007
Centre Nord	Collectes de données	Bougnounou, Sassou, Tiogo	17 au 12 décembre 2007
Centre Ouest	Collectes de données	Korgo-Barsalogho	20 au 23 décembre 2007
Centre Nord	Collectes de données	Malou-Yabo	25 au 27 février 2008
Centre Ouest	Collectes de données	Sud-Ouest Silli ; Sapouy Biena ; Nazinon	28 février au 02 mars 2008
Ouagadougou, Koudougou, Kaya	Entretien avec les structures techniques (UICN, DGCN, DRECV) et des personnes de ressource	-	19 au 24 mai 2008

Annexe 3**Liste des personnes rencontrées**

Nom (s) et prénom (s)	Profil / structure
AG LITNI Mohamed	Directeur régional de l'environnement et du cadre de vie du Centre Nord
OUATTARA Moussa	Responsable Volet- Forêt
ZOUNDI Mariam	Direction Provinciale de l'ECV/CN
OUEDRAOGO Boukari Victor	Président des grossistes transporteurs de bois de Kaya
Alexis OUEDRAOGO	Responsable du Service forestier de Barsalogo
SAMPEBGO Moussa	Responsable du Service forestier de Manè
OUEDRAOGO Tasseré	Responsable du Service forestier de Malou
DOULKOUM Adama	Directeur régional de l'environnement et du cadre de vie du Centre Ouest
OUEDRAOGO Hervé	Responsable régional des Forêts
OUEDRAOGO Joachim	Directeur général de la conservation et de la nature
COULIBALY Sia	Direction générale de la conservation et de la nature
OUEDRAOGO Bassirou	Ministère de l'énergie et des mines
SOMPUGDOU Alexis	Directeur technique du l'Union de Bougnounou
SOMDA	Directeur technique de l'Union de Sylli-Poni Zawara
DANGO Obou	Directeur Technique de l'Union de Nazinon
KONSEIGA Poko	Président de la FENUGGF

Annexe 4 : Termes de référence

TERMES DE REFERENCE POUR LE SUIVI DES IMPACTS ECOLOGIQUES, ECONOMIQUES ET SOCIAUX DE LA PHASE DE SORTIE DU PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE L'ENERGIE (PASE Ω)

1 GENERALITES

1.1 Contexte

A la fin de la phase tampon du programme RPTES, l'atelier de capitalisation (novembre 2004) de la composante bois-énergie a relevé de nombreux acquis, mais aussi des insuffisances et des contraintes d'ordre structurel qui se traduisent notamment par les faiblesses en matière de vision, d'organisation et de gestion financière observées au niveau des Unions de Groupement de Gestion Forestière (UGGF) et des Groupements de Gestion Forestière (GGF), le manque d'équité au niveau du dispositif fiscal. Ledit atelier a également recommandé la poursuite du projet sous la forme d'une phase de sortie (PASE Ω) à travers des actions à entreprendre dans le court, moyen et long terme et qui concernent (i) les organisations de producteurs et l'organisation des chantiers d'aménagement, (ii) les plans d'aménagement, (iii) le transport, la distribution et la fiscalité.

1.2 Rappels des objectifs du PASE Ω

L'objectif à long terme du PASE Ω est d'assurer que le secteur de l'énergie contribue pleinement au développement économique du pays en général et à la lutte contre la pauvreté en particulier. L'appui institutionnel et le volet bois-énergie que comprend la composante bois-énergie du PASE Ω visent respectivement la mise en place d'un cadre réglementaire et fiscal des filières d'approvisionnement en bois-énergie des villes et l'accroissement de la superficie des forêts en gestion durable et partant une augmentation des revenus des acteurs du domaine.

1.3 Objectifs de l'assistance de l'UICN

Dans la mise en œuvre du PASE Ω, l'assistance de l'UICN vise, entre autres, l'évaluation des impacts écologiques, économiques et sociaux de l'exploitation forestière et, la capitalisation des informations générées par le projet. Cet exercice doit permettre de mesurer d'une part la contribution effective de l'activité à la réduction de la pauvreté et d'autre part les effets du modèle de gestion sur la reconstitution de la forêt. C'est à cette fin que les présents termes de référence ont été élaborés.

2 OBJET DES TRAVAUX

2.1 Objectifs

La démarche proposée ici vise à organiser et exécuter les activités de collecte de données et d'analyse relatives à l'évaluation des impacts des stratégies d'exploitation forestière mises en application par le PASE Ω dans le Centre Nord et le Centre Ouest du pays.

Elle comporte les volets suivants :

1. l'évaluation des impacts écologiques sur la mise en place d'un dispositif permettant de percevoir et de documenter les impacts des coupes d'écrémage sur des espèces actuellement surexploitées (*Detarium microcarpum*, *Crossopterix febrifuga* et *Vitellaria paradoxa*) d'une part, et de suivre régulièrement leur évolution et celle des peuplements auxquels elles appartiennent, d'autre part ;
2. les perceptions des acteurs locaux (GGF, autorités locales, éleveurs transhumants, etc.) sur le statut foncier actuel et futur des forêts aménagées, et les mesures à envisager pour sécuriser ces zones ;
3. l'évaluation des impacts économiques et leur répartition selon le genre ; on mettra notamment en évidence les facteurs (fiscalité applicable à l'exploitation, au transport et à la commercialisation du bois de feu et du charbon de bois) qui jouent sur ces impacts, de même que les niveaux des besoins de commercialisation et d'autoconsommation des ménages en ressource bois et en PFNL;

l'évaluation des impacts sociaux en intégrant l'approche genre ; on fera également l'analyse de la capacité de développement du capital social des populations riveraines.

2.2 Résultats attendus

Dans chacun des volets des études à conduire, le résultat est un rapport comportant globalement une analyse de la situation actuelle, la méthodologie et les approches mises en œuvre, les acquis et les insuffisances, les propositions de solutions et les recommandations. De manière spécifique, le dispositif devra permettre de répondre aux préoccupations suivantes :

Au niveau de l'évaluation des impacts écologiques

- une documentation aussi précise que possible des impacts des martelages irréguliers sur les espèces ciblées et les peuplements dont elles sont issues ;
- une analyse détaillée des méthodes de régénération mises en œuvre par les CAF assortie de propositions d'amélioration ;
- l'identification des espèces menacées de disparition et l'analyse des causes de cette tendance ;
- la mise en place d'un dispositif opérationnel de suivi de l'évolution des espèces ciblées ;
- des propositions pouvant améliorer la régénération dans les unités d'aménagement.

Au niveau de l'évaluation des contraintes foncières

- un état des lieux de la sécurisation foncière dans les chantiers d'aménagement ;
- une analyse approfondie des causes des occupations et des menaces d'envahissement dans les chantiers d'aménagement ;
- une évaluation avec l'ensemble des acteurs (autorités coutumières, unions et associations, services techniques étatiques...) de leur participation à la mise en œuvre des plans d'aménagement ;
- des propositions de mesures de renforcement de l'implication des autorités locales dans la sécurisation foncière des unités d'aménagement ;
- des propositions de mécanismes permettant la restauration des limites des unités d'aménagement actuellement occupées ou menacées ;

des stratégies à mettre en œuvre pour une sécurisation foncière durable des chantiers d'aménagement, principalement en zones protégées.

Au niveau de l'évaluation des impacts économiques

- une évaluation des niveaux (quantité et/ou valeur) des besoins d'autoconsommation et de commercialisation en bois et PFNL dans les zones d'intervention du PASE Ω ;
- une évaluation des impacts économiques (en termes monétaires, d'emplois, d'exode rural, etc.) en mettant en exergue la différenciation de ces impacts sur le genre, assortie de propositions de mesure d'atténuation des inégalités selon le genre dans la répartition des retombées économiques ;
- une analyse du cadre fiscal régissant la filière bois-énergie en relation avec les orientations politiques et stratégiques en vigueur actuellement ;
- les aspects du système fiscal actuel susceptibles d'être revus pour permettre de garantir aux acteurs de la filière bois-énergie des niveaux de rentabilité excluant toute tendance à une exploitation excessive de la ressource bois ;
- la faisabilité conceptuelle et opérationnelle d'une taxation garante de la gestion durable du capital bois ;
- des propositions et des recommandations sur les différentes tarifications (taxes et redevances) et sur l'organisation de la filière.

Au niveau de l'évaluation des impacts sociaux et genre

- une évaluation des impacts sociaux des interventions, notamment sur la capacité de développement du capital social ;
- la détermination du rôle du capital dans la production et la commercialisation du bois et des PFNL ;
- les contraintes et les insuffisances à lever pour des impacts plus importants et durables au niveau des bénéficiaires ;
- des propositions de stratégies et d'options pour le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des acteurs avec un accent particulier sur les femmes.

Dans cette rubrique également la question du genre en relation avec la gestion forestière et l'exploitation des produits forestiers (ligneux et non ligneux) sera examinée. On s'assurera par ailleurs que les approches et outils (formulaire d'enquête, échantillonnage, analyse des résultats) utilisés pour toutes les études sont sensibles au genre et que la question est clairement abordée dans l'analyse des résultats et des recommandations

3 STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

Tenant compte des objectifs de son appui, l'UICN conduira les activités de suivi des impacts au travers d'une équipe pluridisciplinaire (EPD). L'équipe ainsi constituée sera responsable de la collecte et de l'analyse des données.

3.1 Profil des experts

Chaque membre de l'équipe devra jouir d'une longue expérience de terrain et disposer de qualifications professionnelles appropriées aux objectifs de l'étude.

Une bonne expérience en matière de gestion participative et décentralisée des forêts, d'évaluation d'impact social et d'étude comportementale, et une capacité avérée en matière de rapportage et de publication sont également nécessaires. Enfin, une connaissance du PASE Ω, des zones d'intervention et/ou de l'UICN constituerait des avantages. La sélection des candidats se fera sur la base d'un CV détaillé (4-5 pages au plus) et des offres techniques et financières.

3.2 Durée des travaux

La durée effective de l'implication de chaque spécialiste qui prend effet pour compter de la signature du contrat entre les parties est donnée dans le tableau ci-dessous (en homme/jour). Ces délais peuvent être étalés sur un temps plus long.

Spécialiste	Durée effective	Fourchette de réalisation
Economiste de l'environnement	70	21 mois
Ecologue	45	21 mois
Sociologue	45	21 mois
Spécialiste foncier	20	12 mois
Spécialiste genre	20	21 mois

3.3 Conduite des activités

Les membres de l'EPD s'imprégneront de la politique forestière nationale et de la stratégie du PASE Ω ainsi que des dispositifs de suivi des ressources naturelles existants ou élaborés dans les phases antérieures du RPTES.

Sous la coordination de l'UICN, les membres de l'EPD s'organiseront pour tenir des rencontres périodiques de planification et de suivi.

En outre la planification et la mise en œuvre des activités de terrain se feront en concertation avec les autres intervenants du PASE Ω. A ce propos, les membres de l'EPD veilleront à établir un partenariat opérationnel avec les structures techniques et les organisations communautaires de base concernées.

Il est également attendu des membres de l'équipe qu'ils conduisent ensemble tous les travaux nécessitant une équipe pluridisciplinaire.

3.4 Personnes/Structures à contacter

Les personnes et structures à contacter par les membres de l'EPD dans le cadre de cette étude seront les suivantes : la Direction Générale de la Conservation de la Nature (DGCN) et les Directions Techniques rattachées, les Directions Régionales de l'Environnement et du Cadre de Vie (DRECV) du Centre Nord et du Centre Ouest et leurs partenaires et, les responsables au niveau local impliqués dans la gestion des unités d'aménagement.

ANNEXE. Dispositions

Dispositions communes à tous les experts

Il est attendu de chaque expert :

- un plan de travail incluant la méthodologie de collecte de données (y compris les outils de collecte) et le calendrier de mise en œuvre (y compris les missions de terrain, l'analyse des données et la rédaction des rapports) ;
- au début de chaque trimestre (5 juillet, 5 octobre, 5 janvier et 5 avril) un rapport d'étape indiquant succinctement l'état d'avancement des travaux, expliquant les difficultés éventuelles et le programme de travail pour le trimestre suivant
- un rapport provisoire relatant les résultats obtenus dans la mise en oeuvre des activités relevant de son cahier de charge, au plus tard un mois avant la fin du contrat ;
- un rapport final deux semaines après la réception des amendements sur le rapport provisoire ;
- une communication restituant en quelques pages les principaux résultats et recommandations issus de l'étude et destinée aux techniciens et au grand public.

Dispositions spécifiques à l'économiste

L'expert en économie environnementale aura en charge la documentation des impacts socio-économiques et leur répartition selon le genre en mettant en évidence les facteurs qui les influencent (fiscalité applicable à l'exploitation, au transport et à la commercialisation du bois de feu et du charbon de bois) et les niveaux de besoins de commercialisation et d'autoconsommation des ménages en ressource bois et en PFNL.

Dispositions spécifiques au spécialiste des questions foncières

Après avoir fait un état des lieux du statut foncier des chantiers d'aménagement, il s'agira de faire l'analyse des causes des empiètements et des menaces d'envahissement des chantiers d'aménagement ; On évaluera ensuite avec les acteurs les mesures à prendre pour assurer une meilleure sécurité foncière des unités d'aménagement.

Dispositions spécifiques au sociologue

L'expert en sociologie aura à déterminer les impacts des interventions notamment sur la capacité du développement du capital, le rôle du capital dans la production et la

commercialisation du bois et des PFNL, les contraintes et les insuffisances à lever pour des impacts plus importants et durables chez les bénéficiaires. Il formulera des propositions de stratégies et de renforcement des capacités organisationnelles et techniques des acteurs avec un accent particulier sur les femmes.

Dispositions spécifiques à l'écologue forestier

L'expert en écologie forestière est chargé particulièrement de la conduite des activités relatives à la mise en place d'un dispositif d'observation permettant de percevoir et de documenter les impacts des coupes d'écrémage sur les espèces ciblées, d'une part, et de suivre régulièrement leur évolution et celle des peuplements auxquels ils appartiennent.

Dispositions spécifiques au spécialiste genre (s'il y a lieu)

Le spécialiste en genre a deux missions essentielles :

- conduire une étude sur la question du genre en relation avec la gestion forestière et l'exploitation des produits forestiers (ligneux et non ligneux) ;
- s'assurer que les approches et outils (questionnaires d'enquête, échantillonnage, analyse des résultats) utilisés pour toutes les études sont sensibles au genre, et que la question est clairement abordée dans l'analyse des résultats et les recommandations.